

0110012D
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT GERMAINE TILLION
1 AVENUE DU CAMPUS JEAN DURAND
11493 CASTELNAUDARY CEDEX
Tel : 0468945300

ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 9

Numéro d'enregistrement : 45

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres de la CP : 13

Quorum : 7

Nombre de présents : 8

La commission permanente

Convoquée le : 17/05/2022

Réunie le : 25/05/2022

Sous la présidence de : Florence Geneix

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54

- la délibération du conseil d'administration du 19/10/2021 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Projet BIA : sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente adopte le budget du projet planeur BIA à PUIVERT : participation des familles fixées à 35 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0